

Prêt entre bibliothèques

GUIDE À L'INTENTION DES INSTITUTIONS

**Le Service du prêt entre bibliothèques
Bibliothèque Champlain
Campus de Moncton
Université de Moncton**

Juin 2016

Le Service du prêt entre bibliothèques Bibliothèque Champlain Campus de Moncton Université de Moncton

Le Service du PEB de la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton (NBMOU) vient d'implanter le nouveau système automatisé de gestion de PEB, *Relais ILL*, de Relais International Inc. NBMOU fait maintenant partie du consortium ECRC/CRCE (East Coast Relais Consortium/Consortium Relais de la côte est) qui est composé de 14 bibliothèques universitaires: Acadia University, Dalhousie University (2), Memorial University of Newfoundland (4), Mount Allison University, Mount Saint-Vincent University, St. Francis Xavier University, Université de Moncton, University of New Brunswick (2) et University of Prince Edward Island.

ABONNEMENT AU SERVICE DU PEB DE NBMOU POUR LES BIBLIOTHÈQUES QUI N'ONT PAS DE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE PEB

Pour avoir accès au Service du PEB de la Bibliothèque Champlain, vous devez faire une demande par courriel à l'adresse suivante : nbmou@relais-host.com

ÉTAPES À SUIVRE POUR ACHEMINER UNE DEMANDE DE PEB

- S'assurer que NBMOU possède le document désiré en effectuant une recherche dans le catalogue en ligne ([Éloize](#)).
- Vérifier que le document désiré ne fait pas partie de la catégorie "Aucun prêt" en consultant le répertoire intitulé "*Sigles dans les politiques de prêt entre bibliothèque au Canada*" développé par Bibliothèque et Archives Canada à l'adresse Internet ci-dessous:
<http://www.collectionscanada.ca/illcandir-bin/illdisp/l=1/d=3/n=1283/b=0/c=1>
- **Commander vos documents par l'entremise du formulaire Web suivant:**
- <https://nbmou.relais-host.com/user/login.html?group=library&PL=FRE>

SUIVI D'UNE DEMANDE

- **Délais**
NBMOU s'engage à traiter, dans les meilleurs délais possibles, les demandes qu'il reçoit. Les demandes urgentes constituent un service d'exception pour lequel des frais supplémentaires sont exigés.
- **État d'une demande**
Le système de gestion des PEB, *Relais ILL*, générera différents messages envoyés par courriel informant la bibliothèque emprunteuse de l'état de sa demande.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur vos demandes de PEB, veuillez consulter le formulaire web à l'adresse suivante en cochant l'option "Afficher toutes les demandes" :
<https://nbmou.relais-host.com/user/login.html?group=library&PL=FRE>

LIVRAISON DES DOCUMENTS

- **Livre ou autre:**
Les documents sont expédiés par la poste; cependant, ils seront envoyés par service de messagerie sur demande, à des frais supplémentaires.
- **Article de périodique ou partie d'un ouvrage:**
Les reproductions sont acheminées à la bibliothèque requérante par station Ariel, ou par télécopieur si l'institution abonnée est dépourvue d'une station Ariel ou par la poste si l'institution abonnée est dépourvue d'un télécopieur.

DURÉE DU PRÊT

La durée du prêt entre bibliothèques est de 3 semaines à partir de la date de réception du document par la bibliothèque emprunteuse et aucun renouvellement n'est possible.

RETOUR DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS À NBMOU

Les documents doivent être retournés en respectant la date de retour assignée.

VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE?

Horaire du Service du PEB

Le service est accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Nos coordonnées

Raymond Gallant
Charlotte Duguay

Service du prêt entre bibliothèques

Bibliothèque Champlain
Université de Moncton
Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4185
Télécopieur: (506) 858-4086
Courrier électronique: nbmou@relais-host.com
Messages script générique (GSM): nbmougsms@relais-host.com
Messages ISO: nbmouiso@relais-host.com
Ariel: 139.103.41.18
Sigle de bibliothèque: NBMOU